

**CIRDIS**

**Centre interdisciplinaire de recherche  
en développement international  
et société**

**UQÀM**



**L'aide publique au  
développement du Brésil :  
entre donateur et  
bénéficiaire**

Sandra Gasana

[www.cirdis.uqam.ca](http://www.cirdis.uqam.ca)

**LES CAHIERS DU CIRDIS  
COLLABORATION SPÉCIALE  
No 2013-07**

**L'aide publique au développement du Brésil : entre donateur et bénéficiaire**

**Les Cahiers du CIRDIS – Collaboration spéciale  
No 2013-07**

**Sandra Gasana**

Ce texte est un travail effectué dans le cadre du cours POL-8501. Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteure et ne reflètent pas nécessaire ceux du CIRDIS ou de son comité scientifique.

■ Sandra GASANA

Titulaire d'un baccalauréat en Communications (Journalisme) de l'UQAM et candidate à la maîtrise en Science politique, (Relations internationales, Coopération internationale et développement), Sandra Gasana était, jusqu'à tout récemment, chargée de projet au Réseau de recherche sur les opérations de paix (ROP) du CÉRIUM et a organisé divers séminaires sur cette thématique dans plusieurs pays d'Afrique francophone : Bénin, Burkina Faso, Mali, Gabon. Dans le cadre de son mémoire, elle s'intéresse au rôle de la femme rwandaise dans la société civile post-94. Elle a fait un stage au Brésil en 2005 dans le cadre d'un programme d'Alternatives en Technologie de l'information et des communications puis une formation en histoire orale au Musée de la Personne de São Paulo en 2010, à titre de directrice adjointe du Centre d'histoire orale et de récits numérisés de l'Université Concordia.

Les Cahiers du CIRDIS  
Collaboration spéciale — no 2013-07

### **L'aide publique au développement du Brésil : entre donateur et bénéficiaire**

Sandra Gasana

#### **Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société**

Département de science politique  
Université du Québec à Montréal (UQAM)  
Case postale 8888, succursale Centre-ville  
Montréal, Québec, Canada  
H3C 3P8

[www.cirdis.uqam.ca](http://www.cirdis.uqam.ca)  
[cirdis@uqam.ca](mailto:cirdis@uqam.ca)

## Table des matières

<b>Glossaire</b> .....	3
<b>Introduction</b> .....	4
I) Survol historique.....	5
II) Portrait quantitatif .....	6
III) Arrangements institutionnels .....	10
A) <i>L'Agence brésilienne de Coopération</i> .....	10
B) <i>Rôle du parlement</i> .....	15
IV) Destinations principales de l'aide brésilienne et échanges commerciaux.....	17
A) <i>Partenaires principaux</i> .....	17
B) <i>Échanges commerciaux</i> .....	19
C) <i>Société civile et ONG</i> .....	20
<b>Conclusion</b> .....	20
<b>Bibliographie</b> .....	22

## Figures

Figure 1: Distribution des investissements globaux selon les modalités de la coopération (2005-2009).....	9
Figure 2: Organigramme de l'ABC.....	13
Figure 3 : Présence de compagnies brésiennes en Afrique .....	19

## Glossaire

ABC	Agence brésilienne de coopération
APD	Aide publique au développement
BRICS	Brésil – Russie – Inde – Chine – Afrique du Sud
CGAO	Coordination générale de l'administration et du budget général
CGCB	Coordination générale de coopération technique bilatérale
CGCM	Coordination générale de coopération technique multilatérale
CGPD	Coordination générale de coopération technique entre les pays en voie de développement
CTI	Coopération technique internationale
CTPD	Coopération technique pour les pays en développement
CNAT	Commission nationale d'Assistance technique
CNPq	Conseil national de développement scientifique et technologique
CNUCED	Conseil des Nations Unies sur le Commerce et le développement
IDE	Investissements directs étrangers
MRE	Ministère des Relations extérieures
OMC	Organisation mondiale du Commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
OPALC	Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes
PALOP	Pays africains lusophones
PEB	Politique extérieure du Brésil
PED	Pays en développement
PIB	Produit intérieur brut
REBRIP	Réseau brésilien de l'intégration des peuples
SEPLAN	Secrétariat de la planification de la Présidence de la République
SOUSIN	Secrétariat adjoint de coopération économique et technique internationale

## Introduction

Le Brésil, membre du dénommé groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), est un pays qui attire de plus en plus d'attention sur la scène internationale depuis ces dernières dix années. De par sa dimension territoriale, sa population, ses ressources naturelles, le Brésil est un pays qui a un très grand potentiel économique. En 2010, ce « géant sud-américain » occupant 48% du territoire continental, était la dixième économie du monde de par son PIB et produisait un tiers de la richesse de toute l'Amérique du Sud. En plus de ces caractéristiques, le Brésil a attiré au cours des dernières années de très fortes quantités d'investissements étrangers. Il est aussi l'un des pays exportateurs de produits agroalimentaires le plus importants au monde. Les prochaines années réservent également une grande visibilité au Brésil. Que ce soit lors de la coupe du monde de football en 2014 ou les Jeux olympiques de 2016, tous les yeux seront rivés sur ce pays aux prises avec d'importantes inégalités.

C'est depuis la fin des années 1960 que le Brésil fournit de l'aide aux pays en développement. À partir des années 1980, le pays a accordé beaucoup plus d'ampleur à ses activités de développement. Ce faisant, le gouvernement du Brésil a privilégié la coopération internationale plutôt que les concepts traditionnels d'aide au développement et d'aide étrangère. Les programmes d'aide du Brésil mettent l'accent sur la Coopération technique entre les pays en développement (CTPD), un concept dont le Brésil fait la promotion depuis les années 1960. Par conséquent, le pays n'exécute pas de programmes qui comportent des subventions ou des prêts assortis de conditions libérales. Les programmes et les projets de CTPD représentent le plus important volet des activités de coopération du Brésil dans les pays en développement, et sont fondés sur les progrès scientifiques et technologiques réalisés par le Brésil.<sup>1</sup>

Une intégration régionale en Amérique du Sud, une promotion des relations commerciales et politiques avec les pays d'Afrique et un plus grand engagement avec les autres pays émergents, tels sont les trois grands objectifs de la politique étrangère brésilienne.<sup>2</sup>

Dans le cadre de ce travail, nous débiterons par un survol historique du Brésil en matière d'aide au développement pour ensuite dresser un portrait quantitatif de cette aide au cours des dernières années. Enfin, nous terminerons par les arrangements institutionnels entourant cette coopération grandissante du Brésil, joueur clé du groupe BRICS.

---

<sup>1</sup> CRDI, 2007. « Rapport sur les économies émergentes et l'aide au développement international : le cas du Brésil », en ligne : <http://www.idrc.ca/FR/Documents/cas-du-bresil.pdf>.

<sup>2</sup>Reality of Aid, 2012. « Report on Aid and the Private Sector: Catalysing Poverty Reduction and Development? »,

## I) Survol historique

La première initiative brésilienne visant à l'installation d'un « Système de coopération technique internationale » date de 1950, lorsque le gouvernement brésilien créa la Commission nationale d'Assistance technique (CNAT) composée de représentants gouvernementaux : du Secrétariat de la planification, du ministère des Relations extérieures et des ministères sectoriels. Ce système avait pour fonction principale d'établir la priorité des demandes des institutions brésiliennes requérant une aide technique de l'étranger, fournie par des pays industrialisés avec lesquels le Brésil avait passé des accords spécifiques de transfert de technologie par le biais d'une coopération. Les compétences légales de la CNAT englobaient les études sur la participation du Brésil dans des programmes d'assistance technique des Nations Unies et, éventuellement, de l'Organisation des États américains.

Il est intéressant de noter que le terme « assistance technique », choisi en 1948 par l'Assemblée générale de l'ONU, a été substitué en 1959 par le terme « coopération technique », pour signifier l'existence de bénéfices et d'intérêts mutuels, malgré l'existence d'un écart technologique justifiant ces relations de solidarité.

En 1969, une ample réforme institutionnelle du Système fut décidée afin de centraliser, au moyen d'un décret, les compétences de base de la coopération technique internationale (négociation externe, planification, coordination, promotion et suivi) relevant du Secrétariat de la planification de la Présidence de la République (SEPLAN) et du ministère des Affaires étrangères, appelé ministère des Relations extérieures (MRE) au Brésil. Ces organes centraux ont été élus comme responsables de la gestion. Un volume croissant de programmes et de projets de coopération officielle se notait déjà entre le Brésil, en tant que bénéficiaire, et des pays et organismes internationaux donateurs, y compris des organisations étrangères non gouvernementales. Il était donc nécessaire, vu le volume important de ressources externes mis à la disposition des établissements d'enseignement et institutions de recherche brésiliens, de renforcer le Système et d'adapter la demande aux directives et aux priorités définies dans les Plans nationaux de développement.

C'est en 1978, dans un contexte de diminution constante de la coopération traditionnelle Nord-Sud, qu'a été élaboré le Plan d'action de Buenos Aires, date à laquelle les pays en développement se sont retrouvés afin d'élaborer des solutions adaptées aux problèmes rencontrés, tout en prenant compte de leurs conditions socioéconomiques. Alors qu'à cette même date, la dette extérieure publique ne représentait que 8% du Produit intérieur brut (PIB), en 1986 elle avait grimpé à 30% du PIB, soit presque le tiers de celui-ci. On a même assisté à une « étatisation » la dette privée, car elle représentait presque le tiers de la dette totale en 1978, alors qu'à la fin des années 1980 elle ne représentait que 10% de la dette totale.<sup>3</sup>

À partir de 1984, une nouvelle révision des mécanismes de gestion du Système s'avérait nécessaire afin d'en rendre la gestion plus efficace. Le Système de coopération technique était ainsi dirigé par deux entités : la Division de coopération technique d'Itamaraty et le Secrétariat

---

<sup>3</sup> Gaulard, Mylène, 2011. *L'économie du Brésil*. Boréal, Paris. 125p.

adjoint de coopération économique et technique internationale (SOUSIN). Le SOUSIN se chargeait des fonctions techniques - prospection, analyse, approbation et suivi des projets - alors que la Division était responsable des aspects politiques de la coopération technique.

La fusion des fonctions exécutées par ces unités – suite à l'extinction du SOUSIN et de la Division de coopération technique et à la création de l'Agence brésilienne de coopération (ABC) au sein du MRE – constituait un progrès en soi, car elle a permis de doter le Brésil d'une Agence spécialisée en Coopération technique internationale (CTI) en unifiant les fonctions d'ordre technique et de politique extérieure. Toutefois, une structuration définitive du modèle institutionnel adopté demeurerait nécessaire.<sup>4</sup>

## II) Portrait quantitatif

L'Amérique latine est l'une des régions ayant un des plus grands potentiels de croissance économique sur le plan mondial. Au cours des cinq dernières années, la croissance de la région s'est située à un niveau moyen réel de 4,0 %.<sup>5</sup> Seulement quelques économies de la région ont expérimenté une performance exceptionnelle. Le Brésil a présenté un taux de croissance de 7,5% qui, bien que modéré, semble renverser la tendance historique de croissance réduite. De nos jours, il est commun de parler du Brésil comme d'une puissance émergente, mais en maintenant sa croissance selon les résultats actuels, l'économie de la région dans son ensemble pourrait bien devenir en 2025 la quatrième puissance mondiale derrière la Chine, les États-Unis et l'Union européenne.<sup>6</sup>

La croissance économique du Brésil, qui, selon certains observateurs, l'a amené à dépasser le Royaume-Uni pour se hisser au rang de sixième économie mondiale, n'est rien de moins que spectaculaire. Pendant la majeure partie de son histoire, le Brésil a évolué au sein d'une économie relativement fermée, marquée par de nombreux cycles en dents de scie. Le dernier de ces cycles, le « miracle économique », depuis la fin des années 1960 jusqu'au début des années 1970, a été suivi par une période de volatilité économique marquée par un repli de la croissance, une augmentation de la dette extérieure et une inflation dans les trois chiffres. La libéralisation commerciale du Brésil s'est produite au cours des années 1980 et 1990. Le pays s'est alors doté d'un plan de stabilisation économique, mettant fin à l'hyperinflation et instaurant une nouvelle devise, le *real*. Ces politiques ont eu pour effet d'augmenter graduellement le PIB du Brésil, qui est passé d'un taux de croissance moyen de 2,1 %, de 1995 à 2001, pour atteindre 1,4 % en 2001, 1,0 % en 2002 et 1,2 % en 2003, avant de grimper à 5,7 % en 2004, à 3,1 % en 2005, à 3,7 % en 2006 et culminer à 6,1 % en 2007.<sup>7</sup> Le Brésil n'a pas été épargné par la crise financière mondiale

---

<sup>4</sup> Ministère des affaires étrangères du Brésil, site officiel : <http://www.abc.gov.br>.

<sup>5</sup> Barbero, José, A. La Infraestructura en el Desarrollo Integral de América Latina : Diagnóstico estratégico y propuestas para una agenda prioritaria, IDEAL, CAF, 2011, p.11  
<http://segib.org/actividades/files/2012/05/ideal2011.pdf> [consulté le 14 novembre 2012].

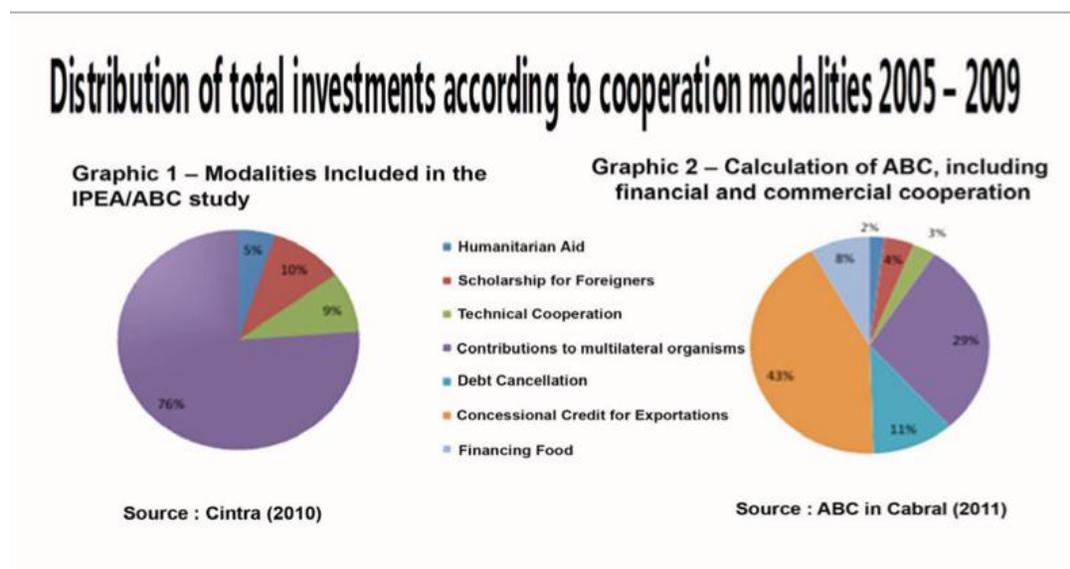
<sup>6</sup> Idem.

<sup>7</sup> Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du commerce international, 2012. « Rapport : Intensifier les partenariats stratégiques avec le nouveau Brésil », en ligne :  
<http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/aefa/rep/rep05may12-f.pdf>.

de 2008 et a vu son taux de croissance reculer à 5,2 %, en 2008, et à -0,3 %, en 2009, mais sa croissance a rebondi à 7,5 %, en 2010, et à 3 %, en 2011<sup>8</sup>.

Selon un rapport spécial sur la coopération Sud-Sud de 2010 publié par *Reality of Aid*, il est indiqué que le décaissement du Brésil au titre de l'APD Sud-Sud s'évaluait à 356 millions d'US \$, ce qui représentait 0,04% du Revenu national brut. Cela correspondait à 2,6 % de l'aide Sud-Sud totale. Ainsi, selon le rapport annuel de 2012 de *Reality of Aid*, on remarque une hausse croissante des investissements brésiliens en coopération internationale, passant de 24,9 millions \$ en 2005 à 362,2 millions en 2009.<sup>9</sup> Les trois quarts de cette coopération représentent les contributions brésiliennes aux organisations internationales et aux banques régionales, alors que 9,9 % est attribué aux bourses, 8,5 % à la coopération technique et 5% à l'aide humanitaire. La coopération technique et l'aide humanitaire sont les deux secteurs ayant connu une croissance rapide, passant de 7,5 % de la somme totale en 2005 à 25,5 % en 2009.<sup>10</sup> (Voir Figure 1)

**Figure 1 : Distribution des investissements globaux selon les modalités de la coopération (2005-2009)**



Source : Cintra (2010) et Site officiel de l'Agence brésilienne de coopération (2011)

Tout d'abord, il est important de noter que la moitié des ressources de la coopération technique du Brésil est dirigée vers l'Afrique et la majorité des pays partenaires sont extrêmement dépendants de l'aide publique au développement. L'Afrique était non seulement l'accent principal de la coopération brésilienne sous le règne de Lula (2003-2010), mais le continent voit une expansion du commerce brésilien et des alliances politiques. Pendant cette période, la diplomatie brésilienne a ouvert 37 ambassades sur le continent africain et deux consulats généraux. De 2003 à 2008, les flux commerciaux entre le Brésil et l'Afrique sont passés de 6

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> Reality of Aid, 2012. « Report on Aid and the Private Sector: Catalysing Poverty Reduction and Development? », en ligne : <http://www.realityofaid.org/roareports/index/part/1/secid/377/RoA%20Report%202012>.

<sup>10</sup> Idem.

millions US \$ à 30 millions US \$ et la présence de compagnies brésiliennes en Afrique continue de croître de manière significative.

Cependant, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) estime qu'il serait nécessaire de revoir les modalités de cette coopération Sud-Sud pour ne pas répéter les mêmes erreurs et impliquer encore plus les pays partenaires afin de faire la promotion d'intérêts mutuels.

Depuis 2003, les politiques de solidarité du Brésil dans les pays en développement (PED) ont pris la forme d'annulations de dettes bilatérales (Angola, Mozambique), de concessions de prêts par la Banque brésilienne de Développement économique et social (BNDES) et surtout de programmes d'assistance technique qui se sont fortement développés.

Les chiffres du budget fédéral de 2005-2007 montrent que le ministère de la Santé est doté du budget le plus important en matière de coopération internationale. Suivent les ministères des Affaires étrangères, de l'Éducation, de l'Agriculture et des Sciences et de la Technologie. Les sommes consacrées à la coopération internationale pour l'année financière 2007 — réparties entre 19 ministères — atteignent 85 millions \$. Quelque 68,7 millions \$, ou 81 %, sont concentrés dans ces cinq ministères.<sup>11</sup>

À l'heure du bilan du gouvernement Lula (2003-2010), les spécialistes de la diplomatie brésilienne désignent la coopération Sud-Sud comme l'élément phare de la Politique extérieure brésilienne (PEB) et l'opposent à la politique menée par Fernando Henrique Cardoso (1995-2002). À partir de 2003, le Brésil mise en effet sur la diplomatie Sud-Sud, avec la promotion d'un agenda social international (lutte contre la pauvreté) au sein de l'ONU, le développement de relations privilégiées avec la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), l'extension de la présence diplomatique et économique du Brésil en Amérique Latine, en Afrique et au Moyen-Orient, et enfin la mise en place de politiques de solidarité avec les PED. Entre 2000 et 2009, la participation des PED dans le commerce brésilien est passée de 37 % à 57 %, la Chine est devenue le premier client du Brésil depuis 2009.<sup>12</sup>

Un auteur de l'Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes (OPALC) présente les relations Sud-Sud du Brésil en distinguant deux types d'interactions. La première étant l'interaction horizontale avec les autres pays émergents (Inde, Chine, Afrique du Sud, Russie) et la seconde, une interaction verticale avec l'Amérique latine, l'Afrique et le Moyen-Orient. Il distingue les logiques de coopération/solidarité et celles de concurrence/prédation, regroupées abusivement sous le vocable normatif « Sud-Sud ».<sup>13</sup>

Le commerce entre les PED a connu une forte accélération depuis une vingtaine d'années, les exportations passant de 132 milliards \$ en 1980 à 808 milliards \$ en 2000, avant d'atteindre 3

---

<sup>11</sup> CRDI, 2007. « Rapport sur les économies émergentes et l'aide au développement international: le cas du Brésil », en ligne: <http://www.idrc.ca/FR/Documents/cas-du-bresil.pdf>.

<sup>12</sup> Ventura, E., 2010. « La diplomatie Sud-Sud du Brésil de Lula : entre discours et réalité ». *Institut d'études politiques de Grenoble - Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes (OPALC)*, en ligne : <http://www.opalc.org/web/images/stories/VenturaDiplomatieSud.pdf>.

<sup>13</sup> Idem.

036 milliards en 2008. La stratégie de la coopération technique offerte par le Brésil se concentre sur la consolidation institutionnelle de ses partenaires, condition *sine qua non* pour que le transfert et l'absorption des connaissances soient effectifs. Sans but lucratif ni intérêt commercial, la coopération technique se veut un partage de réussites et des meilleures pratiques dans les domaines sollicités par les pays partenaires. De plus, l'ABC maintient un contact toujours plus fréquent avec des entités de la société civile organisée, en vue d'élargir l'éventail des opportunités de la coopération horizontale brésilienne.

Aujourd'hui, de nombreux ministères (Santé, Éducation, Agriculture), agences gouvernementales (Embrapa pour l'agriculture, CNPq pour la recherche) et organismes privés (SENAI pour la formation professionnelle) sont impliqués dans l'Agence brésilienne de Coopération (ABC). Le nombre de projets de coopération financés par l'ABC s'est fortement accru avec l'arrivée du gouvernement Lula, puisqu'il est passé de 23 à 176 entre 2003 et 2006. Le budget des opérations gérées par l'ABC s'élève en 2007 à 22 millions \$ et les principales actions financées sont la formation professionnelle (22,4 %), la santé (18,8 %), l'agriculture (14,9 %), et l'éducation (10 %). La question de la santé est un élément essentiel de la diplomatie solidaire du Brésil, notamment le contentieux sur les brevets pharmaceutiques à l'OMC en 2001 et la question de l'accès aux trithérapies contre le SIDA en Afrique, mais d'autres domaines sont concernés par la coopération technique, même si leur importance financière est moindre, comme le sport par exemple, financé à hauteur de 464 000 \$ en 2007 (2 % du budget de l'ABC), avec l'envoi d'entraîneurs de football en Jamaïque et en Haïti.<sup>14</sup>

Les budgets alloués à l'assistance technique sont répartis entre l'Afrique (52 %), l'Amérique du Sud (18 %), les Caraïbes (16 %) et l'Asie (10 %). Les zones prioritaires de la coopération sont définies par le gouvernement et reflètent donc les orientations générales de sa diplomatie. L'Amérique latine est l'objet de nombreux programmes de coopération, qui sont en lien avec l'intégration régionale, ou l'intervention brésilienne en Haïti depuis 2004. Les pays lusophones d'Afrique (Angola, Mozambique, Cap-Vert, São Tomé et Príncipe, Guinée-Bissau) recueillent quant à eux 78 % du total des fonds alloués à l'Afrique, ce qui illustre l'importance de ces pays pour la politique africaine du Brésil et donne un exemple de la relance de la Communauté des Pays de Langue portugaise depuis 2003.<sup>15</sup>

Ces sept dernières années, la composante financière de l'innovant programme de coopération Sud-Sud du Brésil a triplé, et le pays a partagé les acquis de son effort national de dix années qui a lui a permis : a) de diminuer de 24 millions le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, soit une baisse de 66 %; b) de réduire la malnutrition de 25 %; c) d'accroître le taux d'éducation des adultes de 30 %; et d) d'augmenter le taux d'emploi de 25 %.<sup>16</sup>

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers l'Afrique ont atteint le niveau record de 73 milliards de dollars en 2008, mais sont retombés à 54 milliards de dollars en 2010 et 2011,

---

<sup>14</sup> Ventura, E., 2010. « La diplomatie Sud-Sud du Brésil de Lula : entre discours et réalité ». *Institut d'études politiques de Grenoble - Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes (OPALC)*, en ligne : <http://www.opalc.org/web/images/stories/VenturaDiplomatieSud.pdf>.

<sup>15</sup> Idem.

<sup>16</sup> PNUD, 2012. « Rapport sur la Coopération Sud-Sud pour le développement », en ligne : [http://ssc.undp.org/content/dam/ssc/documents/HLC%202012/HLC%2017\\_1F.pdf](http://ssc.undp.org/content/dam/ssc/documents/HLC%202012/HLC%2017_1F.pdf).

après la crise financière. Les tendances actuelles laissent toutefois présager une remontée de l'IDE en Afrique, qui pourrait atteindre 150 milliards de dollars d'ici à 2015.<sup>17</sup>

### **III) Arrangements institutionnels**

Avant d'aborder l'aspect institutionnel de l'aide au Brésil, nous allons débiter par un survol historique de celle-ci.

#### **A) L'Agence brésilienne de Coopération**

L'Agence brésilienne de coopération (ABC) a été créée en septembre 1987<sup>18</sup>, rattachée au ministère des Affaires étrangères brésilien. En 2012, conformément au Régime interne du MRE, il incombe à l'Agence brésilienne de coopération de planifier, coordonner, négocier, approuver, exécuter, assurer le suivi et évaluer, dans un cadre national, les programmes, projets et activités de coopération pour le développement dans tous les domaines de connaissance.<sup>19</sup> Ces tâches s'appliquent non seulement à l'aide reçue d'autres pays et organismes internationaux, mais aussi ceux établis entre le Brésil et les pays en développement, ainsi que les actions corrélées en matière de formation pour la gestion de la coopération technique et la dissémination des informations. L'ABC/MRE est rattachée au Secrétariat général adjoint de la coopération et de la promotion commerciale. (Voir figure 2)

La création de l'ABC a ouvert la voie à une révision des programmes et des mécanismes de CTPD en place. La coopération au développement, y compris la CTPD, a commencé à insister sur le besoin de s'attaquer à des problèmes auxquels faisaient face, à l'époque, de nombreux pays en développement, tels que les fossés entre le Nord et le Sud, la faim, l'accès aux ressources naturelles et aux innovations technologiques, la dégradation de l'environnement, la discrimination sociale et l'intolérance et les effets de la crise économique. De plus, de 1970 à 2002, de nouveaux acteurs ont commencé à s'engager dans des projets de CTI, ce qui a nécessité des changements opérationnels afin de favoriser une utilisation plus efficace des ressources.<sup>20</sup>

Les changements apportés aux programmes ont donné lieu à des réformes institutionnelles. Avec la création de l'ABC, le gouvernement a tenté d'assurer la coordination centrale d'un système national de coopération technique internationale. L'agence, hébergée au ministère des Relations extérieures, réunissait deux fonctions — la coordination externe et interne — qui avaient jusque-là été confiées au ministère des Relations extérieures et au Bureau de la planification nationale. Le but de l'ABC était de favoriser la CTI en mettant en rapport la priorité de la politique étrangère et les besoins de développement intérieur. De plus, on s'est employé à conceptualiser et à définir la CTI de manière qu'elle englobe l'assistance technique offerte par les pays développés et les organisations nationales, et son partage avec d'autres pays en développement.<sup>21</sup>

---

<sup>17</sup> Idem.

<sup>18</sup> Par le biais du Décret N° 94.973, comme partie intégrante de la Fondation Alexandre de Gusmão (FUNAG)

<sup>19</sup> Ministère des affaires étrangères du Brésil, site officiel : <http://www.abc.gov.br>.

<sup>20</sup> Idem.

<sup>21</sup> Idem.

Il existe quelques organes importants au sein du gouvernement brésilien en ce qui a trait aux programmes d'aide, notamment :

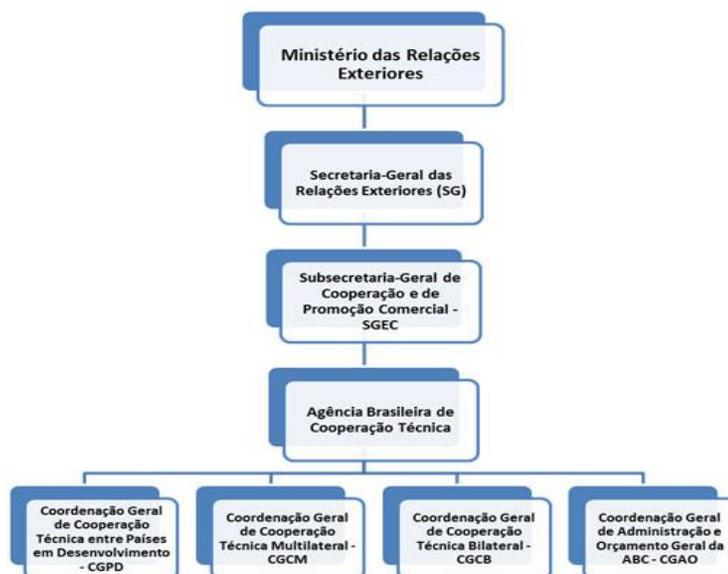
- le ministère des Affaires étrangères et son organisme affilié, l'Agence brésilienne de coopération (ABC);
- le Conseil national de développement scientifique et technologique (CNPq), qui est relié au ministère des Sciences et de la Technologie (MST);
- le Service des Affaires internationales (SEAIN) du ministère de la Planification.

La mission de la CTPD (ou coopération Sud-Sud) telle que définie par l'agence brésilienne de coopération est de contribuer au resserrement des relations du Brésil avec les pays en développement en vue d'accroître les échanges, de générer, disséminer et utiliser des connaissances techniques, d'améliorer la formation des ressources humaines et la consolidation de ses institutions grâce au partage de politiques publiques réussies. Pour mener à bien sa mission, l'ABC se fonde sur la politique extérieure du MRE et les priorités nationales de développement définies dans les plans et programmes sectoriels du gouvernement.

La structure opérationnelle de l'ABC est composée de quatre coordinations :

- **CGPD** - Coordination générale de coopération technique entre les pays en voie de développement
- **CGCB** - Coordination générale de coopération technique bilatérale
- **CGCM** - Coordination générale de coopération technique multilatérale
- **CGAO** - Coordination générale de l'administration et du budget général d'ABC

Figure 2: Organigramme de l'ABC



Source : ministère des Relations extérieures du Brésil

- **CGPD** : Coordination générale de coopération technique entre les pays en voie de développement

Les actions de la CGPD constituent un outil important de politique extérieure, dont le Brésil s'est servi pour assurer une présence positive et croissante dans des pays et régions relevant d'un intérêt primordial. La politique extérieure brésilienne considère comme étant prioritaire la coopération Sud-Sud dans le contexte des relations internationales notamment en raison de sa capacité à renforcer les liens et dans l'espoir qu'elle mènera le pays vers un développement durable, à une élévation du niveau et de la qualité de vie des personnes garantissant plus de justice sociale.<sup>22</sup> La CGPD brésilienne se réalise à travers le transfert de connaissances techniques et l'expérience du Brésil, sur des bases non commerciales de façon à promouvoir l'autonomie des partenaires impliqués. Pour ce faire, elle utilise les outils suivants: des cabinets de conseils, des stages et la donation éventuelle d'équipements.

La principale stratégie de la coopération technique dispensée par le Brésil est qu'elle est ni assistanciale, ni à but lucratif; selon le site officiel du ministère, elle n'a pas de visées commerciales et est centrée essentiellement sur la consolidation institutionnelle de ses partenaires, condition *sine qua non* pour que le transfert et l'absorption des connaissances soient efficaces.

Parmi les directives de la CGPD brésilienne en vigueur depuis 2004, on note l'établissement des programmes de coopération technique favorisant l'intensification des relations du Brésil avec ses partenaires en développement, principalement avec les pays revêtant un intérêt particulier pour la politique extérieure brésilienne ainsi que le soutien, autant que possible, des projets ayant une contrepartie nationale et/ou une participation effective d'institutions partenaires.

Parmi les priorités du CGPD, figurent les pays de l'Amérique du Sud, Haïti, les pays d'Afrique, en particulier les pays africains dont la langue officielle est le portugais (PALOP) et le Timor-Oriental. Les autres pays de l'Amérique Latine et les Caraïbes, le soutien à la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et la multiplication des initiatives de coopération triangulaire avec les pays développés (à travers leurs agences respectives) et organismes internationaux sont également au menu des priorités de cette entité.<sup>23</sup>

- **CGCB** : Coordination générale de coopération technique bilatérale

La Coopération bilatérale est reçue et menée par le biais de services de conseils de haut niveau, de la formation et des stages de techniciens brésiliens et, dans certains cas, à travers la donation d'équipements de haute technologie en vue de transférer, au final, de nouvelles connaissances aux institutions brésiliennes.

La coopération technique Sud-Sud bilatérale du Brésil se concentre dans les domaines de l'agriculture (production agricole et sécurité alimentaire), la formation professionnelle, l'éducation, la justice, les sports, la santé, l'environnement, la technologie de l'information, la

---

<sup>22</sup> Ministère des affaires étrangères du Brésil, site officiel : <http://www.abc.gov.br>.

<sup>23</sup> Ministère des affaires étrangères du Brésil, site officiel : <http://www.abc.gov.br>.

prévention des accidents de travail, la planification urbaine, les biocarburants, les transports aériens et le tourisme. D'autres domaines comme la culture, le commerce extérieur et les droits de l'homme ont été également envisagés dans des projets et activités de conception plus récente.<sup>24</sup>

Les ressources provenant des sources extérieures bilatérales sont à fond perdu et correspondent, en moyenne, à 50 % du montant de la coopération sollicitée. La contrepartie proposée doit être, au minimum, égale au montant de la coopération sollicitée, et devra être calculée en prenant en compte le coût des salaires de l'équipe participant directement à l'exécution du projet, les frais de l'infrastructure mise à disposition pour le projet, ainsi que les frais de séminaires et de stages, parmi d'autres éléments.<sup>25</sup>

En 2011, les principaux partenaires de la coopération bilatérale étaient l'Allemagne (12 projets) le Japon (8 projets) la France (7 projets) et l'Espagne (6 projets).<sup>26</sup>

- **CGCM** : Coordination générale de coopération technique multilatérale

La coopération technique multilatérale inclut également la mise en place de programmes et de projets de coopération triangulaire entre le Brésil et des organismes internationaux au bénéfice des pays en développement. Cette coopération triangulaire permet de faire converger les avantages en regard de la coopération technique Sud-Sud du Brésil avec les programmes régionaux et mondiaux des organismes internationaux et d'élargir ainsi l'impact de la coopération brésilienne à l'étranger.

L'Agence brésilienne de coopération a été créée durant une période de grands changements au niveau des flux de coopération internationale pour le développement. Ces transformations se sont matérialisées, au Brésil, de deux façons : initialement, grâce au système multilatéral, les relations de coopération technique du Brésil ont permis d'introduire, à partir de la fin des années 80, un nouveau modèle de gestion de coopération multilatérale, préconisant le contrôle par les pays en développement des programmes de coopération technique mis en place par les organismes internationaux.

La coopération Sud-Sud brésilienne se fonde sur l'implication directe des institutions brésiliennes à tous les stades du cycle de programmes et de projets, spécialement au moment de la mise à disposition des techniques et des spécialistes brésiliens, responsables de mener les études et les stages. En conséquence, il incombe au gouvernement brésilien, par le biais d'institutions publiques et d'organismes de la société civile, de partager les connaissances et d'offrir les ressources techniques et humaines pour mener ces actions.

À compter des années 1990, la coopération bilatérale et multilatérale reçue par le Brésil a surtout porté sur l'environnement, l'aide sociale et le développement durable plutôt que sur le développement économique et industriel. Il s'en est suivi une plus grande concentration sur la CTPD et la coopération triangulaire. Comme l'a affirmé l'ABC, on parle de coopération

---

<sup>24</sup> Ministère des affaires étrangères du Brésil, site officiel : <http://www.abc.gov.br>.

<sup>25</sup> Ministère des affaires étrangères du Brésil, site officiel : <http://www.abc.gov.br>.

<sup>26</sup> Idem.

triangulaire lorsque deux pays mettent en œuvre des mesures conjointes pour offrir une qualification professionnelle, renforcer des institutions et échanger des techniciens en faveur d'une tierce partie. L'ABC désigne sept pays comme principaux partenaires en matière de coopération triangulaire : le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Canada, l'Espagne, la France et l'Italie.<sup>27</sup>

- **CGAO** : Coordination générale de l'administration et du budget général d'ABC

La mission de la CGAO est de coordonner les activités administratives et budgétaires de l'ABC et de concevoir et mettre en place la planification des composantes administratives, ressources humaines et organisationnelles de l'ABC, afin d'assurer un fonctionnement efficace, mais aussi de servir de lien entre l'agence et d'autres unités administratives du ministère des Relations extérieures.<sup>28</sup>

- **Aide liée**

Un exemple particulièrement intéressant concernant l'intégration de la coopération technique, financière et commerciale est le programme *More Food Africa*. Ce programme adopte une approche multisectorielle dans le but d'augmenter la productivité agricole de petits paysans de manière durable et de renforcer les stratégies nationales de sécurité alimentaire. Ce programme est géré par le ministère du développement agricole (MDA), inspiré du programme brésilien.

*More Food Africa* agit sur trois plans: la coopération technique avec les autorités de chaque pays impliqué, dans l'objectif de faciliter l'échange d'assistance technique et une expansion des activités dans les régions rurales. Le gouvernement brésilien offre des crédits à travers des prêts aux pays qui importent des machines agricoles et de l'équipement brésiliens, considérés par le pays partenaire comme nécessaires à l'implémentation de stratégies nationales pour le développement des fermes familiales.

Cette pratique dans le cadre du *More Food Africa* peut être considérée par certains comme de l'aide liée et la nécessité de soumettre une stratégie nationale pour le développement agricole dans le but d'avoir du financement peut être considérée par beaucoup comme étant de la conditionnalité. Le gouvernement brésilien a lui-même pris position contre des pratiques de ce type dans les débats multilatéraux sur l'aide et l'efficacité du développement. Il faudrait voir si ces positions aboutissent ou non à un changement radical du processus.

## **B) Rôle du parlement**

Le Brésil est une République fédérale composée de 26 États et d'un district fédéral. La constitution actuelle date de 1988. Le Parlement brésilien est composé de deux Chambres : le Sénat et la Chambre des députés. 81 élus siègent au Sénat (3 sénateurs par État et 3 sénateurs pour le district fédéral) et 513 à la Chambre des députés.

---

<sup>27</sup> Ministère des affaires étrangères du Brésil, site officiel : <http://www.abc.gov.br>.

<sup>28</sup> Idem.

Les deux chambres et n'importe quelle commission du Parlement peuvent interpeler un ministre ou tout chef d'organisme dépendant directement de la présidence pour que ceux-ci fournissent personnellement des informations sur une question déterminée. L'absence injustifiée suivant une interpellation constitue un acte illicite. Les ministres peuvent assister aux réunions du Sénat, de la Chambre des députés ou de leurs commissions, quelles qu'elles soient, de leur propre chef et en accord avec les bureaux respectifs, pour signaler une affaire pertinente à leur ministère (article 50 de la Constitution). En ce qui concerne les questions touchant à l'aide, le ministre des Affaires étrangères peut donc décider de participer aux réunions de l'une des deux chambres.<sup>29</sup>

Le président et le vice-président sont élus pour un mandat de 4 ans. Depuis la Constitution de 1988, une majorité absolue des voix exprimées est requise pour l'élection du président de la République, des gouverneurs des 26 États et du District fédéral (la région de Brasília, capitale fédérale) et des maires des villes de plus de 200 000 habitants. Si cette majorité n'est pas obtenue, ce qui est souvent le cas pour la Présidence (à l'exception des deux élections successives de Fernando Henrique Cardoso, en 1994 et en 1998) et pour les gouvernements des États les plus peuplés et qui ont donc une politique plus complexe (le Brésil a plusieurs partis approximativement de même taille – le PT, le PMDB, le PSDB et le DEM), un deuxième tour a lieu quelques semaines après, opposant les deux candidats les plus votés lors du premier tour.

Des commissions parlementaires disposant de pouvoirs d'enquête et de pouvoirs judiciaires peuvent être constituées par les deux chambres, conjointement ou séparément, à la demande d'un tiers de leurs membres, pour enquêter sur une affaire donnée et pour une certaine durée. Leurs conclusions peuvent être transmises au service du ministère public pour déterminer la responsabilité civile ou pénale des contrevenants (article 58, paragraphe 3 de la Constitution).

Luiz Inácio Lula da Silva était président depuis le 1er janvier 2003. Son mandat s'est achevé le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il a laissé la présidence à Dilma Rousseff, élue le 31 octobre 2010.

Le Parlement brésilien exerce un contrôle interne et externe sur les comptes, les finances, le budget, les opérations et le patrimoine des organismes publics (article 70 de la Constitution). Les comptes sont remis par tout individu ou entité publique qui utilise, recouvre, maintient ou gère les fonds, biens ou valeurs publics, ou ceux dont l'Union fédérale est responsable. Ils peuvent aussi être remis par ceux qui, au nom de l'Union fédérale, assument des obligations de nature pécuniaire.<sup>30</sup>

Le gouvernement brésilien finance les propres initiatives de Coopération Sud-Sud, soit dans le cadre du partenariat bilatéral (financement intégral) soit dans le cadre des actions triangulaires (financement intégral ou partiel selon le cas).

---

<sup>29</sup> Site de la Chambre des députés du Brésil : [http://www.ipu.org/parline-f/reports/CtrlParlementaire/1043\\_F.htm#contradmin](http://www.ipu.org/parline-f/reports/CtrlParlementaire/1043_F.htm#contradmin).

<sup>30</sup> Chambre des députés du Brésil, site officiel : <http://www2.camara.leg.br>.

## **IV) Destinations principales de l'aide brésilienne et échanges commerciaux**

### **A) Partenaires principaux**

Jusqu'au milieu des années 1970, le pays n'avait aucune politique à l'égard des pays africains lusophones (PALOP) parce que le Traité d'amitié entre le Brésil et le Portugal empêchait le Brésil de s'opposer ouvertement au colonialisme portugais. Avec l'effondrement de l'impérialisme portugais et l'émergence d'une politique étrangère brésilienne pragmatique, les PALOP sont devenus une priorité stratégique pour le Brésil. La coopération technique entre le Brésil et les PALOP est devenue un instrument efficace de la politique étrangère brésilienne parce qu'elle créait de nouvelles possibilités de coopération politique, sociale et économique. Toutefois, malgré cette restructuration des priorités régionales, le Brésil a continué de réaliser de nombreux projets et activités en Amérique centrale, dans les Caraïbes et au Mexique, dans le but de promouvoir et de renforcer la présence du pays dans la région.

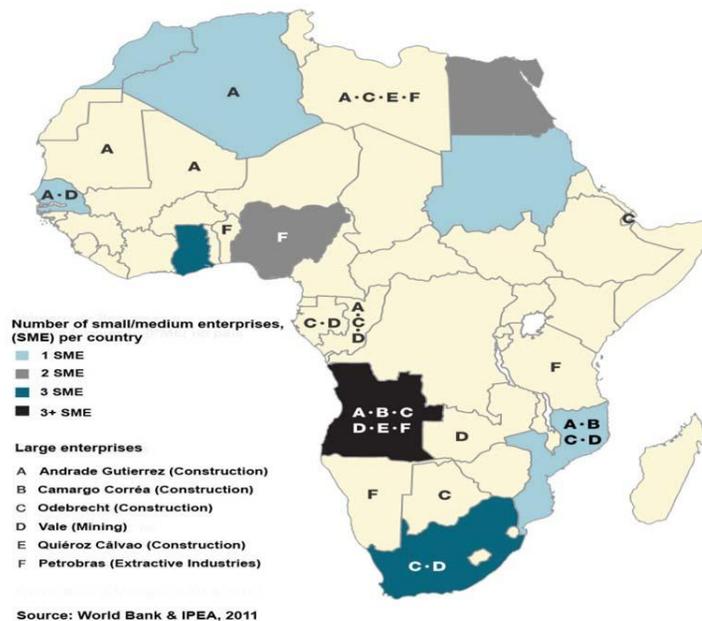
Le Brésil maintient des relations de coopération technique avec l'Amérique latine (particulièrement avec ses partenaires au sein du Mercosur), les Caraïbes (Haïti) et l'Afrique (pays lusophones) en menant des actions ponctuelles en Asie (Timor-Oriental, Afghanistan et Ouzbékistan) au Moyen-Orient (Liban et Territoire Palestinien) et en Océanie. En 2008, l'ABC a approuvé et coordonné l'exécution de 236 projets et activités ponctuelles de coopération technique Sud-Sud au bénéfice de 58 pays en voie de développement.

Récemment toutefois, de nombreuses entreprises coopératives ont adopté des modalités tripartites à l'image de celles conclues récemment par le Brésil avec l'Inde et l'Afrique du Sud. La Chine est aussi en voie de devenir rapidement un important partenaire.

Un des objectifs de l'approche universaliste était de faire rayonner le Brésil au-delà de l'Amérique du Sud et de renforcer la présence stratégique et économique du pays dans l'ensemble de la région de l'Atlantique Sud. Par conséquent, au cours des années 1970 et 1980, le Brésil s'est rapproché de l'Afrique pour renforcer son influence dans le système international et pallier sa vulnérabilité dans le secteur de l'énergie. De plus, le Brésil a tenté de faire le pont entre des pays de l'Europe et de l'Afrique, même si ces derniers n'étaient pas ouverts à cette initiative.

Figure 3 : Présence de compagnies brésiliennes en Afrique

Map 1: Presence of Brazilian Companies in Africa



Sources : Banque mondiale et IPEA (Institute of Applied Economics), 2011.

En 2003, l'élection à la présidence de Lula a engendré la plus récente inflexion de la politique étrangère. D'une part, la politique étrangère du Brésil est récemment revenue à ses orientations traditionnelles, notamment en privilégiant les relations avec les pays en développement, la coopération Sud-Sud ainsi que le régionalisme et l'universalisme en politique étrangère. D'autre part, l'orthodoxie économique libérale introduite au milieu des années 1990 est demeurée le fondement de la politique économique intérieure et étrangère.

Plus précisément, les programmes brésiliens de coopération technique entre les pays en développement (CTPD) sont devenus, avec le temps, des éléments fondamentaux de la politique étrangère du pays. Selon le gouvernement, le principal objectif de ces politiques est de resserrer les liens avec les pays en développement. Toutefois, puisque la politique étrangère du Brésil a mis l'accent sur la promotion du développement comme moyen de favoriser la croissance économique, on peut aussi considérer l'accès aux marchés comme l'un des buts de la CTPD.

Le Brésil a des accords en vigueur de la Coopération technique avec plusieurs pays en développement. Parmi ces pays, on compte 24 pays africains incluant tous les pays de langue portugaise, mais également des pays francophones et anglophones d'Afrique. En ce qui concerne l'Amérique latine et les Caraïbes, le Brésil compte 23 pays avec lesquels il est lié par ces accords alors qu'une dizaine se trouvent en Asie et en Europe de l'Est.

Actuellement, la coopération Sud-Sud du Brésil est présente sur tous les continents, soit par le biais de programmes et de projets bilatéraux, soit par le biais de partenariats triangulaires avec les gouvernements étrangers et organismes internationaux.

Ainsi, le Brésil participe à des projets de coopération Sud-Sud dans plus de 80 pays et a étendu ses liens économiques avec l'Afrique tout en lançant avec la Bolivie et le Paraguay des programmes de renforcement de la stabilité régionale.

C'est la diversification géographique des exportations qui aide à expliquer la forte croissance des exportations que le Brésil a expérimentée durant la première décennie des années 2000. Alors que durant les années 1950 les États-Unis absorbaient 41 % des exportations brésiliennes, en 2009 cette proportion ne représentait que 10 %. D'autre part, les exportations vers l'Union européenne se situent autour de 20 % et l'Amérique latine prend de plus en plus une place croissante des exportations brésiliennes se situant à 23 % en 2009, alors qu'en 1970 elles ne représentaient que 11%.<sup>31</sup>

## **B) Échanges commerciaux**

Les secteurs prioritaires des programmes de CTPD du Brésil sont : l'agriculture, la santé (particulièrement le VIH/Sida), l'eau, la formation professionnelle, l'administration publique, la météorologie, l'énergie, l'environnement, le soutien électoral, la coopération dans les sports, et la production et l'utilisation de biocarburants (particulièrement l'éthanol et le biodiésel).

Le Brésil partage aussi ses compétences en matière d'indépendance énergétique nationale et de production de biocarburants avec les pays d'Afrique subsaharienne, grâce à l'appui de la Banque africaine de développement (BAD).

Le support pour l'implémentation de projets en Afrique s'articule autour de trois axes : 1) encourager la participation de compagnies brésiliennes; 2) financer et accorder des crédits pour des projets de reconstruction nationale; et 3) la coopération technique bilatérale, tout cela en déployant des missions de support pour le développement urbain.<sup>32</sup>

Ces programmes pourraient prendre de l'ampleur à mesure que s'accroîtront les activités du Brésil et que s'estompera sa situation de bénéficiaire, mais le gouvernement a pris garde de ne pas répéter les anciens modèles hiérarchiques dans lesquels ses intérêts risqueraient d'être subordonnés à ceux d'autres pays. Par conséquent, la politique de coopération internationale du Brésil prend graduellement de l'ampleur et se diversifie, en évoluant vers une plus grande coordination entre les organismes à mesure que le pays assoit sa réputation à titre de joueur mondial.

---

<sup>31</sup> Gaulard, Mylène, 2011. *L'économie du Brésil*. Bréal, Paris. 125p.

<sup>32</sup> Reality of Aid, 2012. « Report on Aid and the Private Sector: Catalysing Poverty Reduction and Development? », en ligne : <http://www.realityofaid.org/roareports/index/part/1/secid/377/RoA%20Report%202012>.

### C) Société civile et ONG

D'importantes initiatives de la part d'organisations de la société civile se font de plus en plus entendre : la plateforme du Bureau des Nations Unies pour le Développement économique et Social (BNUDES) par exemple a rassemblé plusieurs organisations de la société civile pour faire du *monitoring* et influencer les politiques de développement de la banque aux niveaux international et national. Le réseau brésilien de l'intégration des peuples (REBRIP) a aussi regroupé plusieurs organisations engagées dans le suivi et l'évaluation de l'impact de la politique étrangère brésilienne depuis 2001. À l'occasion du 4e forum de haut niveau qui s'est tenu à Busan en 2011, la plateforme des ONG, ABONG (Association brésilienne des ONG), en partenariat avec d'autres organisations, ont tenu une rencontre pour échanger sur les connaissances et permettre l'interaction au sein de représentants de la société civile présents à Busan. Cela a abouti à la déclaration sur la Coopération internationale et l'efficacité du développement, rédigée par les organisations de la société civile brésilienne.<sup>33</sup>

### Conclusion

Le Brésil est aussi un pays de contrastes qui a encore de grands problèmes à résoudre, particulièrement en ce qui concerne les problèmes de pauvreté et d'inégalités. Malgré sa richesse et son potentiel économique, le Brésil se trouve toujours parmi les pays les plus pauvres et les plus inégaux au monde. Grâce à une croissance économique soutenue, le Brésil est devenu un pays à revenu moyen, et est désormais inadmissible à de nombreux types d'aide au développement traditionnelle. Le Brésil souffre toutefois encore d'énormes disparités économiques et sociales internes. C'est pourquoi, durant les négociations du VIIe Cycle du PNUD, il a préconisé une approche plus graduelle de sa promotion au rang de pays bailleurs de fonds. Cette approche progressive permettrait aux pays de continuer à recevoir de la coopération et de renforcer des relations régionales par l'entremise de la CTPD et d'autres mécanismes multilatéraux.

Le peu de données officielles permettant de faire une estimation réelle et chiffrée de l'aide au développement du Brésil a représenté un obstacle lors de ce travail. Cela dit, les divers rapports, documents officiels, travaux de recherche brésiliens et canadiens, ainsi que d'autres sources variées nous ont permis de dégager des tendances majeures de cette aide et de son impact sur la scène internationale, principalement au sein des pays en développement.

Nouveau dans la cour des bailleurs de fonds, beaucoup d'espoir est mis sur le Brésil et les autres pays émergents en faveur de la coopération Sud-Sud dans un contexte dans lequel les limites du modèle de l'aide traditionnelle se font voir. Le soulèvement populaire de juin dernier a poussé un million de Brésiliens à envahir les rues, déclenchant le plus important mouvement de protestation des 20 dernières années dans ce pays. Accusé de ne pas assurer à la population des services publics élémentaires comme la santé et l'éducation, le gouvernement brésilien a dû faire marche arrière quant à la hausse du prix de transport et revoir ses politiques. Cet exemple reflète bien les

---

<sup>33</sup> Idem.

énormes disparités qui existent dans ce pays, qui fait face à une classe moyenne de plus en plus instruite, et qui se fait de plus en plus entendre.

**Bibliographie :**

Barbero, José, A. 2011. *La Infraestructura en el Desarrollo Integral de América Latina: Diagnóstico estratégico y propuestas para una agenda prioritaria*. IDEAL, Bogota : CAF, 130 p.  
<http://segib.org/actividades/files/2012/05/ideal2011.pdf> [consulté le 14 novembre 2012]

Chambre des députés du Brésil, site officiel : <http://www2.camara.leg.br>. [consulté le 11 novembre 2012]

Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du commerce international, 2012. « Rapport : Intensifier les partenariats stratégiques avec le nouveau Brésil », en ligne : <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/ae/fa/rep/rep05may12-f.pdf>. [consulté le 10 mars 2013]

CRDI, 2007. « Rapport sur les économies émergentes et l'aide au développement international: le cas du Brésil », en ligne : <http://www.idrc.ca/FR/Documents/cas-du-bresil.pdf>. [consulté le 12 mars 2013]

Gaulard, Mylène, 2011. *L'économie du Brésil*. Paris : Boréal, 125p.

Ministère des affaires étrangères du Brésil, site officiel : <http://www.abc.gov.br>. [consulté le 14 mars 2013]

PNUD, 2012. « Rapport sur la Coopération Sud-Sud pour le développement », en ligne : [http://ssc.undp.org/content/dam/ssc/documents/HLC%202012/HLC%2017\\_1F.pdf](http://ssc.undp.org/content/dam/ssc/documents/HLC%202012/HLC%2017_1F.pdf). [consulté le 14 mars 2013]

Reality of Aid, 2012. « Report on Aid and the Private Sector: Catalysing Poverty Reduction and Development? », en ligne :

<http://www.realityofaid.org/roareports/index/part/1/secid/377/RoA%20Report%202012>.

[consulté le 2 avril 2013]

Ventura, E., 2010. « La diplomatie Sud-Sud du Brésil de Lula : entre discours et réalité ». *Institut d'études politiques de Grenoble - Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes (OPALC)*, en ligne : <http://www.opalc.org/web/images/stories/VenturaDiplomatieSud.pdf>. [consulté le 24 mars 2013].

**CIRDIS**

**Centre interdisciplinaire de recherche  
en développement international  
et société**

**UQAM**

**Centre interdisciplinaire de recherche  
en développement international et société**

Département de science politique  
Université du Québec à Montréal (UQAM)  
Case postale 8888, succursale Centre-ville  
Montréal, Québec, Canada, H3C 3P8

[www.cirdis.uqam.ca](http://www.cirdis.uqam.ca)  
[cirdis@uqam.ca](mailto:cirdis@uqam.ca)  
ISSN : 1929-1027

**Collection Recherche – no 2013-07**